



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question au Gouvernement n° 4536

Texte de la question

## CONSÉQUENCES DE LA FERMETURE DES VOIES SUR BERGES À PARIS

**M. le président.** La parole est à M. Sylvain Berrios, pour le groupe Les Républicains.

**M. Sylvain Berrios.** Ma question porte sur les conséquences désastreuses de la fermeture brutale et sans concertation des voies sur berges à Paris. À l'origine, les objectifs étaient clairs : réduire la pollution aux particules fines, réduire le trafic automobile et restituer les voies sur berges aux Parisiens. Les résultats sont catastrophiques : aucun impact positif sur la pollution selon Airparif et une augmentation massive des bouchons – 25 % de trafic supplémentaire sur certains tronçons du périphérique, 30 % et 340 kilomètres de bouchons sur l'A4 et l'A86, 48 % quai du Louvre, 84 % quai de l'Hôtel-de-Ville, 91 % quai Henri-IV et un RER A complètement saturé. Mais ce sont aussi près de 6 000 jours de travail détruits pour les petits entrepreneurs. Enfin, ce sont des berges désertées par les Parisiens eux-mêmes.

**M. François Loncle.** C'est vrai !

**M. Sylvain Berrios.** Pourtant, c'est sur la foi de ces résultats calamiteux, désastreux, que la maire de Paris a décidé de la fermeture de l'axe ouest-est, c'est-à-dire la rue de Rivoli. C'est un bras d'honneur adressé aux Franciliens, au commissaire enquêteur, aux entrepreneurs, aux 130 maires de la métropole du Grand Paris, mais également au Gouvernement, qui s'était engagé devant l'Assemblée nationale à respecter la plus large concertation avec les élus avant toute autre décision définitive de la Ville de Paris. Ces destructions massives en matière d'économie, d'écologie et d'emplois sont catastrophiques pour la région Île-de-France et la métropole du Grand Paris.

Monsieur le Premier ministre, il s'agit d'une question de santé publique, d'une question économique, d'une question essentielle pour la vie des Franciliens. Allez-vous mettre un terme à ces dispositions ?  
*(Applaudissements sur quelques bancs du groupe Les Républicains.)*

**M. François Loncle.** Très bien !

**M. Jean Glavany.** Nous ne sommes pas au Conseil de Paris !

**M. François Loncle.** Mais il a raison !

**M. Jacques Myard.** Cela n'intéresse que les Parisiens, bien sûr !

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

**M. Alain Vidalies**, *secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche*. Après l'épisode de pollution atmosphérique que la France et plus particulièrement Paris viennent de connaître, je dois reconnaître l'opportunité de votre question, monsieur le député. C'est en effet une question de santé publique – là étaient bien les mots importants dans votre question –, puisque nous parlons de milliers de morts, de dizaines de milliers de gens qui souffrent de maladies chroniques dont l'origine est connue. Au demeurant, ce n'est pas un problème parisien : cela touche l'ensemble des grandes agglomérations, y compris en France – par exemple Lyon, mais aussi Bordeaux –, et il me semble que leurs élus y apportent les mêmes réponses,...

**M. Jacques Myard, M. Claude Goasguen et M. Yves Censi**. Non !

**M. Alain Vidalies**, *secrétaire d'État*. ...à savoir le développement des transports collectifs et la diminution du temps passé en voiture.

Du reste, avons-nous vraiment le choix ? Et que proposez-vous ? L'inertie ? Renvoyer le problème à demain ? Mais les maladies n'attendent pas, la pollution n'attend pas ! Cette question est devant nous.

**M. Sylvain Berrios**. La banlieue va crever !

**M. Alain Vidalies**, *secrétaire d'État*. Il faut prendre des mesures, monsieur le député.

C'est aussi une question de démocratie. La maire de Paris s'est présentée aux élections et a été élue sur ce programme.

**M. Philippe Goujon**. Ce n'était pas très clair...

**M. Alain Vidalies**, *secrétaire d'État*. Il ne me semble pas acceptable de reprocher à une élue, dans cet hémicycle, d'appliquer le programme qui a été validé. Je veux le dire, le Gouvernement souhaite vérifier avec le préfet de police, dans un cadre très large, les conséquences des décisions qui ont été prises.

**M. François Loncle**. Il est grand temps !

**M. Alain Vidalies**, *secrétaire d'État*. Quoi qu'il en soit, sa position est que, dans cette affaire, compte tenu de la gravité des enjeux, l'inertie ne saurait être une option. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Sylvain Berrios](#)

**Circonscription** : Val-de-Marne (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 4536

**Rubrique** : Voirie

**Ministère interrogé** : Transports, mer et pêche

**Ministère attributaire** : Transports, mer et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [12 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 janvier 2017](#)